



SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD
Campus Cité Scientifique, Boulevard P. Langevin,
Bâtiment SN5 (Sciences de la Terre)
F-59655 Villeneuve d'Ascq cedex - France
<http://sgn.univ-lille.fr>

Villeneuve d'Ascq le : 16 février 2023

Conseil d' Administration

Du vendredi 27 janvier 2023,

Université de Lille - Sciences et Technologies, Bâtiment SN5, salle 128.

Procès-verbal

Présent(e)s avec voix délibérative : Mmes J. Cuvelier (bibliothécaire archiviste), R. Duchemin (trésorière) et C. Maréchal (adjointe au secrétaire), MM P. Auguste (président), H. Coulon (vice-président), F. Graveleau (secrétaire), B. Poncelet (conseiller), A. Styza (conseiller) et D. Torz (rédacteur-en-chef).

Présent(e)s avec voix consultative : F. Meilliez (directeur), Mme D. Brice (Présidente d'honneur)

Absent(e)s excusé(e)s : MM F. Duchaussois (conseiller), M. Swialkowski (conseiller).

Ordre du jour :

1-Préambule :

- a) Adoption de l'ordre du jour
- b) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de CA

2- Institutionnel :

- a) Adhésions :
 - Présentation des nouveaux membres
 - Bilan 2022
 - Démissions, décès, radiations
- b) Préparation de l'Assemblée Générale
 - Organisation de l'AG
 - Rapport d'activité (F. Graveleau)
 - Rapport financier : budget réalisé 2022 (R. Duchemin)
 - Budget prévisionnel 2023 (R. Duchemin)
 - Rapport moral (P. Auguste)
 - Rapport éditorial (D. Torz)
 - Évolution des tarifs (cotisation et abonnement).

3- Activités :

- a) Bilan de la demi-journée « Écho des labos »
- b) Partenariats
- c) Édition
 - a. Tome 29 / Tome 30 ASGN
 - b. Équipe éditoriale
 - c. Plateforme PEREN / PERSÉE
- d) Programmation 2023 : Excursions & Conférences

4- Divers :

- a) Marché des sciences (R. Duchemin)
-

La réunion débute à 14h30.

1-Préambule

Résolution I-1 : L'ordre du jour est adopté. Le PV du précédent CA est approuvé à l'unanimité.

2-a) Institutionnel -Adhésions

• Présentation des nouveaux membres

Depuis le dernier CA, treize nouvelles candidatures ont été reçues (personnes physiques). Il s'agit de :

- **Clément BARET** (étudiant, U-LILLE), présenté par E. DESMEDT et F. GRAVELEAU (cotisation + abonnement pour 2023);
- **Louis DUMOULIN** (étudiant, U-LILLE), présenté par E. DESMEDT et F. GRAVELEAU (cotisation + abonnement pour 2023);
- **Loup FABICKI** (étudiante, U-LILLE), présentée par E. DESMEDT et F. GRAVELEAU (cotisation + abonnement pour 2023);
- **Thomas GORLAS** (étudiant, U-LILLE), présenté par E. DESMEDT et F. GRAVELEAU (cotisation + abonnement pour 2023);
- **Sophie MILLE** (étudiante, U-LILLE), présentée par E. DESMEDT et F. GRAVELEAU (cotisation+ abonnement pour 2023);
- **Louise NORMAND** (étudiant, U-LILLE), présentée par E. DESMEDT et F. GRAVELEAU (cotisation+ abonnement pour 2023);
- **Julie DUPONT** (étudiante, U-LILLE), présentée par P. AUGUSTE et F. GRAVELEAU (cotisation + abonnement pour 2023);
- **Ilio de SOUSA** (étudiant, U-LILLE), présenté par E. DESMEDT et F. GRAVELEAU (cotisation + abonnement pour 2023);
- **Nicolas COPANS** (ouvrier), présenté par M. CUEILLE et J. CUVELIER (cotisation);
- **Florence QUESNEL** (Géologue, BRGM), présentée par C. DUPUIS et F. LACQUEMENT (cotisation)
- **Marie-Pauline VIGNES** (Doctorante, U-LILLE), présentée par P. AUGUSTE et J. CUVELIER (cotisation);
- **César WITT** (EC, U-LILLE), présenté par F. GRAVELEAU et A. TRENTESAUX (cotisation) ;
- **Sébastien CERCUS** (Professeur SVT), présenté par B. BEAUVIÈRE et M. BALASSE (cotisation et abonnement 2023).

• Bilan 2022

Le bilan des adhérents à la SGN au jour du CA est le suivant :

12 Personnes Morales, parmi lesquelles :

- 9 cotisations et ou abonnements payants (ACOM France, APBG, BRGM/DPSM-Nord, CAUE Nord, CAUE Hauts-de-France, CCI Grand Lille, Forum Département des Sciences, STB Matériaux, UNICEM),
- 1 cotisation offerte (BDE Géosciences),
- 2 adhésions non acquittées (EGEE Développement, CDP Consulting),

176 Personnes Physiques, parmi lesquelles :

- 1 membre exempté (ROBASZYNSKI)
- 137 cotisants payants ou gratuits (8 étudiants)
- 38 adhérents n'ayant pas réglé 2022.

En fin d'année 2022, la SGN comptait donc au total **188 adhérents**. 148 étaient à jour de leur cotisation (79%) et 82 étaient abonnés aux *Annales* (55% des adhérents à jour de leur cotisation). Depuis l'AG 2022 et à la date de ce CA, **34 personnes** ont adhéré à la SGN.

- **Démissions/ Décès/ radiations :**

Parmi les 38 adhérents non-à-jour de la cotisation 2022, 8 n'avaient pas payé également 2020 et 2021, totalisant donc 3 années successives de non-cotisation. En conséquence, le CA se prononce pour la radiation de ces personnes, pour l'année 2023, conformément à l'article 5 des statuts de l'Association.

Par ailleurs, le CA prend acte de la décision de 5 de ses membres de démissionner de l'Association et du décès de deux membres en 2022.

Enfin, le CA prend connaissance des différents adhérents qui nous ont quitté durant l'année 2020 (G. BRETON, J.-P. LAVEINE et B. QUESNEL). Certains étaient adhérents de longue date et d'autres avaient participé à l'administration de la SGN, à diverses époques. Le CA tient à les remercier pour leur investissement et leur fidélité à l'Association.

En résumé, en retirant aux 188 adhérents 2022 présentés ci-dessus, les 2 membres décédés durant l'année 2022, les 5 adhérents démissionnaires et les 8 membres radiés, tout en ajoutant les 13 nouveaux membres présentés durant ce CA, **la SGN comptabilise au jour du CA 186 adhérents (12 personnes morales et 174 personnes physiques)**. Ce chiffre sera présenté en Assemblée Générale le 1er mars 2023.

2-b) Préparation de l'Assemblée Générale.

- **Organisation de l'AG.**

L'Assemblée Générale ordinaire de la SGN se déroulera en présentiel sur la journée du 1^{er} mars 2023 à Le WAST (62) dans les locaux du Parc naturel régional des caps et marais d'Opale. Le choix de ce lieu est double pour F. MEILLIEZ : le PNR est un acteur important de la région avec lequel nous pourrions mettre en place un partenariat et justifie le programme de l'après-midi sur la protection du patrimoine géologique. De plus, le PNR des caps et marais d'Opale qui s'étend sur 154 communes entre Calais, Boulogne et Saint-Omer est candidat au label Géoparc. Cette candidature poursuit 3 objectifs : la préservation des richesses géologiques, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au territoire, ainsi que le tourisme durable au travers du développement du géo-tourisme. La SGN est une des parties prenantes dans ce projet et ces objectifs correspondent aux valeurs qu'elle défend comme le rappellera P. AUGUSTE.

Le manoir du HUISBOIS est l'ancienne demeure de Auguste-Pierre DUTERTRE, géologue de l'Université de LILLE, qui a étudié les ammonites dans les formations jurassiques du Boulonnais. J. CUVELIER interviendra lors de l'AG pour présenter plus en détail A.P. DUTERTRE.

La matinée du 1^{er} mars sera une séance statutaire classique avec notamment les différents rapports institutionnels (moral, activités, financier, éditorial).

L'après-midi sera consacrée à une discussion axée sur le thème de la protection du patrimoine géologique et des collections.

Le programme prévisionnel est le suivant :

9h15 : Accueil

9h30-12h : Assemblée Générale ordinaire

(ordre du jour provisoire)

- a. Ouverture de l'AG par le président
- b. Adoption du PV de l'AG du 23 février 2022
- c. Rapport d'activités :
- I. Vie de la société (secrétaire)
- II. Bilan financier 2022 (trésorière)
- d. Rapport éditorial (rédacteur-en-chef)
- e. Élection des nouveaux membres (secrétaire)
- f. Élection du nouveau CA
- g. Rapport moral (président)
- h. Tarifs des cotisations et abonnements (tarifs 2022 inchangés pour l'instant)
- i. Budget prévisionnel 2023 (trésorière)

j. Autres points

14h00 / 17h : Échanges et discussions scientifiques

- a. **14h-14h10** : « *Présentation de la séance* » par Francis MEILLIEZ.
- b. **14h15-15h** : Francis AMEDRO évoquera son parcours d'amateur-chercheur à renommée internationale (paléontologie).
- c. **15h-15h30** : Christine MARÉCHAL illustrera un parcours analogue dans le domaine de la micro-minéralogie (2023 est l'année UNESCO de la minéralogie).
- d. **15h30-16h** : François CHARLET, directeur du parc national régional des caps et marais d'Opale fera une présentation du PNR et du projet de Géoparc Transmanche.
- e. **16h-16h30** : Marc Thonon, adhérent SGN et président de l'Association de Géologie Aubeoise, présentera l'activité de celle-ci pour inventorier les découvertes, les valoriser et transmettre la connaissance acquise.

Patrick Auguste clôturera les débats et la séance de travaux pratiques.

17h30 : Pot de l'amitié.

- **Rapport d'activités**

Celui-ci est en cours de rédaction par F. GRAVELEAU et C. MARÉCHAL. Il contiendra, comme pour chaque AG, toutes les activités réalisées et les événements qui ont marqué l'année 2022.

- **Rapport financier : budget réalisé 2022**

R. DUCHEMIN présente le compte de résultat 2022 et fait le point sur les finances de la SGN. Au 27 janvier, la SGN dispose de 5 363,80 € sur le compte bancaire et de 50 607,90 € sur le livret A.

Charges 2022 :

Rubrique A : édition communication

La composition, l'impression et l'envoi du Tome 28 des *Annales* ont coûté 1 915,50 €. Le Tome 29 des *Annales* ayant pris un peu de retard, les factures concernant la composition et l'édition ne seront réglées qu'en 2023. Elles s'élèvent à 2 420 € et seront reportées sur le budget 2023.

Une facture a été réglée à notre webmaster pour un travail de mise en forme d'un nouveau dossier pédagogique (« le chemin des Dames ») que l'on peut d'ailleurs retrouver sur le site SGN dans la rubrique « pédagogie ».

Sur les 1 400 € prévus pour la restauration et l'achat des livres anciens, 852,35 € ont été dépensés. Les 547,65 € qui restent seront imputés sur le budget prévisionnel 2023.

Rubrique B : sorties de terrain et conférences

Pour la sortie à Bernissart, le colloque de Douai, les journées organisées avec l'association bretonne la SGMB (« du Boulonnais aux Ardennes ») et l'animation à Givet, les dépenses s'élèvent à 1200,55 € (entrée aux musées, frais de repas des animateurs et frais de transport pour les animateurs).

Rubrique C : frais de fonctionnement

On retrouve les cotisations aux associations pour 360 €, les frais d'assurances de 109,70 €, des frais de bureau (enveloppes, timbres, cartouches imprimante) pour 271,46 €, des frais de réception pour 105,31 € ainsi que les frais liés aux nouvelles cartes d'adhésion des membres pour 348,55 €. À ces frais de fonctionnement s'ajoutent ceux concernant la journée d'hommage à Alain Blicq et qui s'élèvent à un total de 1 260,65 € (traiteur : 757,60 € et remboursements de frais de transport : 499,05 €, ainsi qu'un don aux paralysés de France lié au décès d'Alain).

Rubrique D : colloque et excursions AFEQ/SGN

Les dépenses s'élèvent à 12 269,22 € compensées par les subventions (voir colonne « Produits 2022 »).

***La totalité des dépenses s'élève à 19 841,04 €.**

PRODUITS 2022 :

Dans la rubrique « édition- communication »

Les abonnements ont généré 1 721 € et les rentrées liées aux abonnements (EBSCO et autres agences) s'élèvent à 371,33 €. Enfin 128,95 € correspondent à des ventes de numéros anciens des Annales et autres publications.

Figure également la participation de LILLIAD pour 3000 €.

Dans la rubrique «recettes générales»

Les cotisations individuelles et personnes morales s'élèvent à ce jour à 2 102 € (dont 440 € de cotisations « personnes morales »).

Concernant les labos, le laboratoire LGCgE a réglé 100 €, le laboratoire EEP 250 € et le LOG 200 €. La contribution du laboratoire UMET de 200 € est toujours en attente.

Dans la rubrique E concernant le colloque AFEQ/SGN du mois de mai,

les subventions demandées ont été versées par les différents organismes et les recettes s'élèvent à 20 116,83 €.

Pour les **dépenses**, le budget s'élève à 12 269,22 € auquel nous devons ajouter l'avance de 2 210,33 € versée sur le budget 2021 à Tourisme Somme pour l'hébergement, soit au total : **14 479,55 €.**

Il reste donc un bénéfice de **3 637,28 €** qui sera affecté à la production d'un mémoire pour ce colloque.

Au total, c'est 2 420 € + 547,65 € + 3 637,28 € soit 6 604,93 € qui seront donc reportés sur le budget 2023.

Le budget 2022 non dépensé est donc de 7 979,31€ - 6 604,93 € = 1 374,38 €.

Nouveauté : La SGN, comme toutes les associations, est dorénavant tenue de faire une déclaration fiscale des dons provenant de ses adhérents.

***La totalité des recettes s'élève à 27 820,35 €.**

- **Budget prévisionnel 2023**

CHARGES 2023 :

Pour la rubrique A : Édition- communication : Budget de 9 797 €.

5 350 € seront alloués à la composition, à l'impression et à l'envoi des *Annales* 29 et 30. Comme les années précédentes, en collaboration avec LILLIAD, on retrouve 1 400 € augmentés de 547 € non dépensés en 2022 consacrés à la restauration et à l'acquisition des livres anciens, ainsi que 500 € destinés au travail du Webmaster. Enfin, 1 000 € ont été affectés à des prestations liées à PEREN et 1 000 € destinés à des éditions d'ouvrages.

Rubrique B : sorties de terrain et conférences : 1 683 €.

Ce budget concerne les visites de terrain, de musées ainsi que les remboursements des déplacements, et éventuellement de nuitée, des conférenciers.

Rubrique C : Frais de fonctionnement : 3 501 €.

Ces frais de fonctionnement se répartissent ainsi : 285 € pour les cotisations des associations partenaires, 116 € d'assurance, 200 € pour les frais de fonctionnement (enveloppes, papeterie, encre) 300 € pour les frais de réception et 600 € destinés aux cartes d'adhérents (papier spécial, impression et envoi). Enfin, 500 € seront consacrés à la réalisation de kakemonos. Pour les 1 500 € intitulés « frais de déplacement », c'est une opération blanche puisqu'on les retrouve dans les produits. Il s'agit des attestations fiscales correspondant aux dons.

Rubrique D : frais bancaires : 20 €.

À noter que depuis quelques années, après négociation, la banque ne nous facture pas ces frais.

Rubrique E : Colloque AFEQ/SGN.

3 637 € seront affectés à la réalisation du mémoire 18.

***Les charges 2023 s'élèvent à 18 638 €.**

PRODUITS 2023 :

Rubrique A : Édition- communication : 4 830 €.

1 830 € proviendront des abonnements et 3 000 € de la participation de LILLIAD.

Rubrique B : Sorties de terrain et conférences :

Proposition de **reprise de 4 591 €** sur les fonds de réserve.

Rubrique C : Recettes générales : 4 050 €

1 800 € sont les recettes provenant des cotisations et 750€ de soutien des labos.

Enfin, on retrouve les 1 500 € liés aux dons.

Rubrique D : Activités financières : 1 500 € qui correspondent aux intérêts du livret A.

Rubrique E : Colloque et excursions AFEQ/SGN : Les 3 637 € sont le reliquat du budget de 2022 qui servira à la réalisation du mémoire 18.

***Les produits 2023 s'élèvent à 18 638 €.**

- **Rapport moral**

P. AUGUSTE a terminé son rapport moral qui a été envoyé au secrétaire.

- **Rapport éditorial**

Le rapport éditorial est en cours de rédaction par le rédacteur-en-chef D. TORZ et F. MEILLIEZ.

Tous les rapports doivent être envoyés à F. GRAVELEAU dans la semaine qui suit ce CA. Il les joindra à la convocation de l'AG.

- **Évolution des tarifs SGN (cotisation et abonnement)**

La nouvelle politique éditoriale de notre Société axée sur une mise en ligne des *Annales* à partir de 2023 (lien gratuit) sur les plateformes PERSÉE (pour les Annales d'avant 2010) et PEREN (pour celles depuis 2010) nous obligeait à revoir la politique tarifaire pour 2023 en particulier pour les institutions/ agences/ personnes morales ou adhérents qui souhaitaient conserver une version papier. Mais les retards techniques pris ne nous permettent pas de mettre en place l'accès en ligne des *Annales* pour cette année (report à 2024). En conséquence, il a été décidé lors de ce CA de maintenir les tarifs SGN (cotisation et abonnement) de 2022.

3) – Activités

3-a) Bilan de la demi-journée « Écho des labos »

Cette deuxième édition s'est bien déroulée en présence d'une vingtaine de personnes, dont plusieurs adhérents qui se sont déplacés pour assister à la présentation de trois labos : LGCgE, LOG et EEP. Les intervenants étaient satisfaits eux aussi. Ludovic LESVEN, programmé mais « covidé » la veille, n'a pu être présent mais accepte de reprogrammer son intervention au titre du LASIRE en décembre 2023.

Emily LLORET, contactée par F. GRAVELEAU, a également donné son accord pour participer à ce troisième « écho des labos ». Jean-Yves REYNAUD a été sollicité également pour le LOG . Des contacts seront pris aussi avec le labo HALMA. L'objectif, pour P.

AUGUSTE, est de s'orienter vers de nouveaux laboratoires afin de diversifier les interventions.

3-b) Partenariats

La première convention de partenariat établie avec l'APBG est pratiquement terminée. La présidente de l'APBG régionale de Lille ayant donné son accord pour sa mise en place . Le texte a juste été un peu retouché dans sa forme générale suivant les conseils donnés par les membres du CA. Pour les futures conventions, la trame est maintenant en place : la première page contient les titres, les considérants, ainsi que les valeurs de la SGN. La deuxième page consiste en un préambule de présentation de notre Société. F. MEILLIEZ propose que pour les futures conventions, si un partenaire souhaite également qu'il y ait un texte de présentation de sa structure, la partie SGN soit réduite pour permettre les deux présentations.

Sur cette même page, pour l'**article 2 « Modalités des actions communes -§2.1 : engagement commun »**, une modification a été faite en remplaçant le verbe « reçoit » par « Chacun des signataires **envoie** sa Newsletter périodique à l'autre ... ».

Dans le même article pour le **paragraphe 2.2 : engagements de la SGN**, le verbe « accueille » a été remplacé par : « La SGN **invite** les adhérents de l'APBG à ses activités aux mêmes conditions que ses propres adhérents. »

La convention finalisée sera signée par les deux présidents, Patrick Auguste pour la SGN et Émilie BACRO pour l'APBG.

La prochaine convention de partenariat qui sera préparée est celle qui concerne l'UTL LILLE. Le 05 avril, une visite de terrain est mise en place par cette association sur les waterings, (entre Bergues et Dunkerque), pour donner suite à une conférence de F. MEILLIEZ sur ce sujet. Dix à douze places seront réservées aux membres de la SGN dans l'autobus. Notre Société gèrera les inscriptions pour ses propres membres. F. MEILLIEZ communiquera prochainement plus de renseignements sur les modalités pratiques de cette excursion.

D'autres conventions sont envisagées, avec des adaptations propres à chacune comme ALEA, le CEN ou encore le CAUE du Nord. B. PONCELET intervient au sujet d'une convention future avec la SGN. Le CAUE s'installera cet été dans de nouveaux locaux qui intégreront un espace de ressources et d'interprétation des territoires de la région. Il s'agira de montrer comment ceux-ci peuvent évoluer face aux problèmes actuels ou à venir (réchauffement climatique, montée des eaux...) et de donner accès à des clés de lecture pour que les habitants de ces territoires, les architectes, les maîtres d'ouvrages et même les enfants, puissent en tirer des enseignements et les partager. Pour B. PONCELET, une convention avec la SGN sera d'une grande utilité pour afficher une lecture géologique certifiée et pour expliquer et discuter avec les différents interlocuteurs des enjeux qui attendent ces territoires.

3-c) Édition

a. Tome 29 / Tome 30

D. TORZ a envoyé ce matin même, à Floriane DUGUÉPÉROUX de l'université de LILLE, le retour des épreuves n°2. Tous les articles ont été vérifiés et corrigés et sont donc prêts pour la PAO. Le Tome 29 devrait être publié début février. D. TORZ gèrera le routage. Le Tome 30 sera un Tome intermédiaire, c'est le Tome 31 de 2024 qui sera véritablement « expérimental ». Il constituera un virage dans l'édition des ASGN et une adaptation au XXIème siècle avec la mise en ligne des articles « au fil de l'eau » sur la nouvelle plateforme numérique, PEREN. L'évolution de l'Université de LILLE facilite aussi maintenant l'impression des *Annales* et autres publications. Mais comme pour toute nouvelle technologie, comme le souligne F. MEILLIEZ, les débuts sont parfois un peu difficiles, accompagnés de problèmes techniques et de retards (ce qui est le cas pour PEREN actuellement) mais qui devraient se régler d'ici quelques mois.

b. Équipe éditoriale

Lors du dernier CA du 02 décembre 2022, il a été décidé de mettre en place une seule structure pour le comité de rédaction, au lieu des deux initialement proposées. Le 20 janvier 2023, une réunion s'est tenue, à l'initiative de F. MEILLIEZ, avec quelques-unes des personnes sollicitées pour former ce comité de rédaction à venir. Une personne pressentie s'est désistée pour raisons personnelles, mais trois autres ont accepté de rejoindre le groupe : Jacky FERRIÈRE, Marie C. GENGE et Bernard FOURCADE, rédacteur-en-chef de « Géochronique », une des trois revues de la SGF. L'évolution des *Annales* passe par la nécessité d'un équilibre entre les articles purement scientifiques destinés aux chercheurs, les articles « traditionnels » des *ASGN*, et ceux pour un public plus large concerné par les problèmes environnementaux (l'eau surtout) et le réchauffement climatique, notamment dans le territoire régional. L'actualité s'en est d'ailleurs fait l'écho dernièrement à plusieurs reprises. L'État a délégué un certain nombre de ses responsabilités aux collectivités et aux services techniques (de la commune à la région) qui n'ont que des réglementations, mais pas les explications sur le fonctionnement. De plus, les lois ont évolué avec de plus en plus de contraintes. Le CA, sous la présidence d'H. COULON, avait déjà commencé à élargir le champ des articles des *Annales* en faisant appel à d'anciens collègues ou étudiants de l'Université de LILLE qui travaillent aujourd'hui dans des entreprises ou des bureaux d'études, comme Mathieu PONCELET. Il s'agissait de rédiger des articles de géologie plus appliquée avec un intérêt axé sur le territoire régional. Il est important que la SGN soit un interlocuteur (comme le sont déjà le CAUE du Nord et le CEREMA), auprès des habitants, des élus, des services techniques et entreprises qui ont besoin d'informations précises et de clés pour comprendre et résoudre un problème auquel ils sont confrontés.

Pour le Tome 30, le passage sur la plateforme PEREN oblige à un rubriquage précis. Les rubriques seront limitées et calibrées.

Celui-ci comprendra donc :

- **un avant-propos recto-verso**, non limité à un simple sommaire mais qui sera aussi un bulletin de liaison. Il sera plutôt dénommé « éditorial », comme le souhaite P. AUGUSTE;
- **les publications scientifiques** : pas de limite des articles et illustrations. Dorénavant, chaque auteur est suivi par un membre du comité de rédaction du début à la fin. La relecture des articles scientifiques est toujours également faite par un pair;
- **les comptes-rendus des activités de la SGN** sont limités à 10 recto-verso (la limite est donnée par le nombre de caractères surtout, hors bibliographie);
- **les dossiers thématiques** (comme dans *Géochronique*). Le contingentement n'a pas encore été défini ;
- **la SGN-50 ans** (rubrique créée par A. BLIECK et reprise par J. CUVELIER). F. MEILLIEZ souhaite qu'une partie de cette rubrique soit consacrée à une liaison avec les dossiers thématiques pour montrer ce qui s'est passé autrefois dans un même domaine. B. PONCELET intervient pour dire l'importance de pouvoir s'appuyer sur les observations du passé dans les revues scientifiques pour interpréter les événements climatiques actuels. Ces points de repère que l'on trouve dans leurs articles, à l'exemple des *ASGN*, constituent de précieux éléments d'analyse et des points d'observations vérifiables. Les recommandations des auteurs peuvent aider à mieux comprendre ou à trouver des éléments de solution pour ceux qui sont confrontés aujourd'hui au même type de problème (la montée des eaux sur les littoraux / les affaissements des sols dus à la sécheresse, etc...). F. MEILLIEZ souligne que la mise en ligne des *Annales* sur les plateformes en accès libre permettra à ceux qui le désirent, en cliquant sur un mot de l'article qu'ils consultent, d'accéder par un lien à un autre article des *Annales* du passé qui a traité du même sujet ;
- **les signalements et observations d'affleurements, de terrain**. (un recto-verso par affleurement ou observation avec un petit texte qui le décrit, une carte, une photo, un schéma...).

- M. SWIALKOWSKI a proposé que dans cette rubrique on ajoute « l'objet du mois ». Si un nouveau fossile est découvert ou un nouveau minéral dégagé, cela rentre dans cette rubrique sous la forme d'une brève présentation.
- **les notes de lecture** (sur une page);
- **les biographies** (un recto-verso maximum).

D. TORZ ajoute qu'une rubrique supplémentaire est envisagée : **la liste des membres**. P. AUGUSTE rappelle que listes des membres du CA et membres du bureau existent déjà sur le site. F. MEILLIEZ propose qu'un lien sur PEREN renvoie au site SGN où figurera une liste avec tous les membres de l'association. J. CUVELIER précise qu'il suffira de prendre la liste des membres au moment de chaque AG.

Pour le tome 30, un dossier thématique sur « l'eau », basé sur les différentes conférences données par ALEA sur ce sujet (et avec leur accord), est envisagé. Les conférences seraient soit reprises entièrement, soit un résumé serait rédigé.

Par ailleurs, F. MEILLIEZ a listé une quinzaine d'adhérents SGN qui pourraient participer au travail du comité de rédaction en relisant les articles qui doivent paraître, mais sur leur forme et non le fond. *Géochronique* tient une réunion hebdomadaire du Comité. Pour les ASGN, il est décidé qu'une réunion mensuelle (en Visio ou présentiel).

c. PEREN / PERSÉE

Pour la relecture des documents mis sur PEREN dans un premier temps et PERSÉE plus tard, une personne sera embauchée pour une durée de 10 à 15 jours maximum. Il ne s'agira que de vérifier les documents sur la forme là aussi et non sur le fond. Dans les charges du budget 2023, une ligne sera prévue pour sa prestation : 1000 € station PEREN.

P. AUGUSTE signale que le mémoire 18 SGN, qui sera réalisé suite au colloque/ excursions AFEQ/ SGN de mai 2022, sera limité à 150 pages et imprimé entre 100 et 150 exemplaires. Un devis sera demandé pour la PAO à l'université de LILLE. Ce mémoire devrait paraître début 2024 et sera mis en ligne par la suite sur PEREN. Il sera financé complètement avec le reliquat du budget du colloque / excursion, soit 3 637 €.

d. Excursions et conférences

* Samedi 04 février 2023 : visite des collections paléontologiques et géologiques et du musée d'Histoire naturelle de Bruxelles.

* Mercredi 29 mars 2023 : Séminaire et conférence de Laurent JOLIVET au SN5 (Cité Scientifique).

* Conférence de Pierre ANTOINE sur le Quaternaire le mardi 04 avril 2023.

4) Divers.

e. a. Questions diverses

• **Marché des sciences (mercredi 10 mai 2023 à LILLIAD)**

R. DUCHEMIN a assisté en Visio à une réunion qui se déroulait à LILLIAD et organisée par David CAMPAGNE, IPR de LILLE chargé des Sciences. Le **10 mai 2023** sera mis en place en ce lieu et sur la journée « le Marché des Sciences » destiné aux enseignants du 1^{er} et 2nd degré dans le cadre du Plan Académique de Formation. Deux cents enseignants sont déjà inscrits (ordre de mission et frais remboursés), mais ce marché des sciences est ouvert à tous les autres enseignants s'ils le désirent. L'objectif est de leur faire connaître tout ce qui peut être proposé dans le domaine scientifique pour leur niveau d'enseignement (acteurs, structures, outils). Participeront à cette manifestation par exemple : la Région, le Forum des Sciences, des musées, des associations, des entreprises... Chaque participant aura une grille pour afficher des documents, une table et des chaises, l'accès à Internet. Les enseignants circuleront parmi les stands pour obtenir des informations et des conseils. Une

petite vidéo ou un diaporama devra présenter la structure qui participe. Tous les participants à cette manifestation seront cités dans la plaquette officielle.

R. DUCHEMIN pense que la SGN a tout à fait sa place dans ce « Marché des Sciences ». Cela permettra de faire connaître davantage notre Société auprès du monde enseignant, ainsi que les dossiers pédagogiques réalisés par le groupe de médiation scientifique. Plusieurs membres de ce groupe de travail sont prêts à participer à cette journée. R. DUCHEMIN demande l'avis du CA sur ce projet et s'il accepte que la SGN y participe.

Cette opération nécessitera un support visuel de communication sous forme de kakemono, projet envisagé en 2022 mais qu'il faudra absolument concrétiser avant l'évènement.

P. Auguste propose un vote au CA.

Résolution 4a: Le CA vote à l'unanimité la participation de la SGN au Marché des Sciences organisé par l'Éducation Nationale le 10 mai 2023 à LILLIAD de Villeneuve d'ASCQ.

La séance est levée à 17h30.

*Le secrétariat
C. MARÉCHAL, F. GRAVELEAU*